



FO DEMANDE LA NEGOCIATION D'UN PROTOCOLE FAVORABLE A TOUS LES PERSONNELS !!

Vendredi 26 novembre, FO a rencontré le Directeur Général qui était accompagné du Secrétaire Général de la DGAC, du DSNA et de la DSAC pour évoquer l'organisation du dialogue social du fait de l'échec des négociations protocolaires de juillet 2010.

Le DG a confirmé qu'il lui semblait très difficile de mettre en œuvre un protocole qui est refusé par 66% des personnels.

Le DG va demander un mandat auprès des nouveaux ministres pour négocier ou pas un nouveau protocole.

FO a rappelé son attachement à la logique protocolaire et demandé de nouvelles négociations permettant des avancées pour l'ensemble des personnels titulaires et non titulaires de la DGAC au sein de la fonction publique d'Etat.

FO a rappelé que de nombreux points inscrits dans le document protocolaire sont défavorables aux personnels (fermeture des BRIA et de la moitié des approches, réductions d'effectifs dans les délégations, fonctions supports, etc....) et que les modifications statutaires (corps commun d'encadrement, avenir IESSA, grille TSEEAC, retraites ICNA, emplois fonctionnels, repyramidage des corps administratifs, évolution des métiers ouvriers ...) doivent être concertées avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives, ce qui n'a pas été le cas en juillet.

FO a rappelé que l'échec des négociations a eu pour facteur principal l'attitude de la DGAC d'écarter des négociations protocolaires nationales les organisations syndicales qui refusaient :

- la fusion des services de la navigation aérienne en un seul opérateur (projet MOSAIC),
- les arrangements entre amis destinés à masquer le démembrement de la DGAC.

Désormais MOSAIC n'est plus soutenu par le gouvernement et le projet « Coop-Model » de l'ETF basé sur la coopération a été retenu comme modèle de construction du FABEC. Espérons que sur le plan national le mandat du DG permette une véritable négociation protocolaire incluant des avancées pour tous (complément retraite, avancement, recrutement, promotion interne, formation etc...) au sein d'une DGAC unie.

Le 29 novembre 2010